



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président



**Madame Pierrette LOPEZ
Maire de Nans-Les-Pins
Hôtel de Ville
83860 NANS LES PINS**

RM/SCOUR-A19-17807

Marseille, le 21 OCT. 2019

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu me transmettre pour avis, le projet de Plan local d'urbanisme de votre commune, arrêté par la délibération du 2 octobre 2019, par courrier reçu le 10 octobre 2019.

Soucieux d'accompagner au mieux votre démarche, j'ai aussitôt saisi la Délégation connaissance, planification, transversalité afin qu'elle en prenne connaissance.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes respectueux hommages.

Renaud MUSELIER

